

Arrete n° LUZ-AG-26-042
PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE
À DELPHINE AZNAR, 3^{ème} ADJOINTE

5.4 Délégation de
fonctions

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Luzech,

Vu, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu, la délibération n° 2026_2_2 du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 fixant à quatre le nombre des adjoints,

Vu, le Procès-Verbal d'élection du Maire et des adjoints parmi les membres du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

Considérant que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à un adjoint,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est donné délégation de fonction à M^{me} Delphine AZNAR, 3^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales, pour exercer les attributions suivantes :

- Relations avec les associations caritatives,
- Relations avec Lot Habitat,
- Relations avec la Maison des solidarités départementales,
- Gestion des loyers impayés,

Article 2 : Il est également donné délégation à M^{me} Delphine AZNAR l'effet de signer tous actes et documents ainsi que tous courriers et pièces administratives, relevant de sa délégation :

- Courriers et conventions en lien avec les associations caritatives,
- Courriers et conventions en lien avec Lot Habitat,
- Courriers et conventions en lien avec la Maison des solidarités,
- Courriers et convocations en lien avec les loyers impayés

La signature par M^{me} Delphine AZNAR des pièces et actes devra être précédée de la formule suivante : "Par délégation du Maire".

Article 3 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication et de sa notification.

Article 4 : : Le Maire de LUZECH, la Secrétaire Générale des services et Madame la Trésorière du SGC de GOURDON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Lot.

Notifié à LUZECH,

le 31 mars 2026

L'adjoint au Maire

Delphine AZNAR

Fait et publié à LUZECH,

le 20 mars 2026.

Le Maire,

Bernard PIASER

